



Cherche un médecin de prévention pour les personnels de l'éducation nationale du département de la Haute Savoie poste vacant au 1^{er} décembre 2020

Domaine d'activité

ACADEMIE de GRENOBLE lieu d'exercice **Annecy** cité administrative

Type d'emploi

Médecin de prévention à Temps plein, temps partiel possible :

Intitulé de l'emploi

Médecin de prévention DES de médecine du travail apprécié, médecins collaborateurs,

Implantation géographique : Annecy direction départementale de l'éducation nationale 74 Cité administrative, 7 rue Dupanloup.

Mission : Les médecins de prévention interviennent dans le domaine de la santé et du bien-être au travail des personnels de l'éducation nationale. Ils ont un rôle de conseil auprès de l'administration et des agents.

Santé et bien-être au travail

Le médecin de prévention **assure le suivi médical des personnels**. Il accompagne le service de gestion des ressources humaines dans ses missions d'intégration des personnels handicapés. Il intervient dans la gestion des accidents du travail.

Environnement professionnel

Il apporte une **expertise sur l'environnement professionnel** (accessibilité, hygiène, sécurité, aménagement, équipement matériel, etc.) avec les autres acteurs du domaine. Le médecin de prévention contribue à l'élaboration, l'actualisation et la mise en œuvre du document de référence de chaque structure précisant les risques professionnels et les effectifs d'agents exposés.

Politique de prévention

- Il contribue à la **définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention de l'académie**. Le médecin de prévention participe aux comités d'hygiène et de sécurité départemental. Si nécessaire, il participe également à la commission d'hygiène et de sécurité d'établissements, ainsi qu'aux groupes de travail mis en place.
- Il conduit des **études et enquêtes épidémiologiques** et présente chaque année un **rapport d'activité de la médecine de prévention**.
- Il contribue à l'élaboration du **programme annuel de prévention**.

Conditions particulières d'exercice

Le médecin de prévention a une expérience en médecine de prévention ; Statut de collaborateur possible. Rémunération selon la convention collective des médecins de prévention et selon expérience. Travail en lien avec des infirmiers de prévention à recruter.

Procédure à suivre pour candidater

Le poste est déclaré vacant à compter du 1^{er} décembre 2020

Le dossier de candidature est à envoyer à Mme Christine Lequette, médecin conseiller technique du recteur avec copie à la DRH du rectorat de l'académie de Grenoble

Pour plus de renseignements ou pour une candidature par mail : contacter le *Dr* Christine Lequette médecin conseiller technique du recteur christine.lequette@ac-grenoble.fr
04 76 74 71 55 et ou la DRH à ce.sga-drh@ac-grenoble.fr